

même celui qui appuie l'amendement, ne peut se joindre à lui. Les déclarations qu'ont faites pendant la campagne électorale les candidats opposés au gouvernement dans la province de Québec étaient ou n'étaient pas sincères. S'ils étaient sincères, pas un seul député élu dans cette province, sauf peut-être l'honorable représentant d'Argenteuil (M. Perley),—son péché n'a pas été aussi grave,—ne pourrait appuyer le leader de l'opposition; et si ces députés ne sont pas sincères, l'indignation populaire aura vite fait de les chasser du Parlement comme ils le méritent.

Quelles furent ces déclarations? M. Patenaude, leader du groupe, chef de l'honorable représentant de Mont-Royal (M. White), qui a parlé cet après-midi,—et j'ajoute ici un groupe nouveau dans cette Chambre, le groupe Patenaude,—a déclaré ceci le 26 octobre 1925 devant une immense assemblée tenue dans l'arène Mont-Royal:

M. Meighen a été choisi chef du parti conservateur par les membres du Parlement. Je ne me trouvais pas là. M. Cahan, candidat conservateur dans Saint-Laurent-Saint-Georges n'était pas là non plus; et ni M. Cahan ni moi n'avons choisis M. Meighen. Je suis libre et indépendant et, aujourd'hui, je puis dire que si je n'approuve pas Mackenzie King ni son américanisme, je ne me sens pas plus porté à accepter les idées impérialistes de M. Meighen.

Conséquemment, voici un groupe, le groupe Patenaude, exclus du ministère, si ses membres sont sincères. Monsieur l'Orateur, vous avez sans doute entendu avec surprise cet après-midi le nouveau représentant de Mont-Royal (M. White), qui appuie l'amendement, amendement qui aurait pour effet direct la formation d'un gouvernement par le leader actuel de l'opposition. Le représentant de Mont-Royal est le fondateur, le propriétaire et l'éditeur en chef de la *Montreal Gazette*. La *Gazette* est son porte-parole; il écrit les articles de rédaction ou ces derniers sont soumis à sa direction et à sa surveillance. Qu'est-ce qu'a écrit ce journal au sujet de mon très honorable ami? Je regrette d'en donner lecture. Mon très honorable ami a toute ma sympathie, mais j'ai un devoir à remplir:

Mais ce qui est encore plus grave...

écrit la *Gazette* dans sa page de rédaction,

...M. Meighen n'est pas heureux dans le choix des hommes, et à cause de ce fait, probablement, il n'est pas bon organisateur de la victoire. Si l'effort personnel de la logique et l'éloquence seuls pouvaient le conduire au pouvoir, personne n'obstruerait sa route. Au risque d'être accusé de déloyauté ou de recherche d'intérêts personnels, nous prétendons qu'il est du devoir des conservateurs consciencieux, qu'il est du devoir de M. Meighen lui-même, de chercher un autre chef.

Et monsieur l'Orateur, vous serez surpris, j'en suis persuadé, si je dis que ceci a été écrit et a paru dans la *Gazette*, sous la direction de

[L'hon. M. Cannon.]

l'honorable monsieur qui appuie l'amendement de mon très honorable ami.

Que dire de l'honorable représentant de Saint-Laurent-Saint-Georges (M. Cahan)? Je regrette que l'honorable député ne soit pas à son siège; il était présent cet après-midi. Voici ce qu'a déclaré M. Cahan pendant sa campagne politique à Montréal:

Nous devons briser avec les partis, et nous devons prendre des mesures pour maintenir notre solvabilité.

Je me demande s'il a fait cela après les élections. Il dit ensuite:

Je n'ai jamais endossé les doctrines du parti national libéral-conservateur, du parti défait aux élections de 1921. Je n'ai jamais appuyé le choix de M. Meighen comme chef de ce parti, je dégage ma responsabilité de l'administration de ce parti.

Voici, conséquemment, un autre groupe exclus du Gouvernement. Passons maintenant à l'honorable représentant de Saint-Antoine (M. Bell). Il a été choisi comme secrétaire de l'organisation Patenaude il y a environ une semaine. Il ne peut non plus suivre mon très honorable ami.

M. LESLIE BELL: Je puis donner à mon honorable ami une réponse très directe pour ce qui concerne le représentant de la division Saint-Antoine. Notre honorable chef s'est présenté dans la province de Québec deux fois plus souvent que le prétendu premier ministre de ce pays, et il y viendra encore. Quant à moi, il est certain que je serai heureux de suivre le très honorable M. Meighen, soit dans l'opposition, soit à la tête d'un gouvernement conservateur.

L'hon. M. CANNON: Je remarque avec plaisir que les sentiments de l'honorable député vis-à-vis de son chef s'améliorent considérablement, et je puis dire, monsieur l'Orateur, que je suis d'avis que si le très honorable chef de l'opposition avait été mieux traité par ses prétendus amis, il aurait obtenu quelques suffrages dans Québec, mais on l'a forcé à recourir à un tiers pour les élections, ce qui est toujours regrettable.

Le très hon. M. MEIGHEN: N'essayez pas de diriger le gouvernement de cette façon.

L'hon. M. CANNON: Si nous devions le faire, mon très honorable ami ne serait pas notre mandataire.

L'on a beaucoup parlé des suffrages enregistrés lors de la dernière élection, et nos honorables amis de la gauche, avec leur ordinaire modestie, ont réclamé une forte majorité. Mais quels sont les faits?

Le très hon. M. MEIGHEN: Avant que mon honorable collègue poursuive, me permettra-t-il de corriger une erreur? J'ai exa-